



ATD PÔLE EMPLOI TRÉSOR PUBLIQUE

Par Gagz

Bonjour,

J'ai récemment obtenu une aide de pôle emploi (ARCE) pour crée ma société en auto entrepreneur,le montant de cette aide s'élève à 3995 euros net cette somme représente 45 % de la moitié de mes indemnités chômage. J'ai récemment reçu un courrier de pôle emploi m'indiquant que je devais une somme de 7200 euros au trésor publique, suite à cette nouvelle je me suis rendu directement au trésor publique pour mettre en place un échéancier et pour preuve de bonne foi j'ai verser une 1ere mensualité de 150 euros.

Mon conseiller pôle emploi ma demander de faire cette échéancier pour obtenir une main levée dans le but de bénéficier de la totalité de la somme (3995 euros) de la saisie de mon chômage car sur les 3995 euros que je suis sensée percevoir le trésor publique prend 2800 euros donc ma question est la suivante :

Puis je avoir une Main lever du trésor publique et faire moi même les virement en honorant l'échéancier convenu de 150 euros / mois ?

Merci pour vos réponse.